

STAGES – FORMATIONS

Rémunération des intervenants

Saison 2023-2024



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table



INDEMNITES ENCADREMENT ACTIONS LGETT (par jour)

Diplôme	Dans un cadre professionnel	Dans un cadre non professionnel	Encadrement sans surveillance la nuit (environ - 30% par jour)	
	(emploi club – CD – ...)	(à titre personnel)	Dans un cadre professionnel	Dans un cadre non professionnel
Directeur de stage	82 €	62 €	Impossible	
BEES 2 / DESJEPS (niveau II)	82 €	62 €	57 €	42 €
DEJEPS (niveau III)	72 €	52 €	52 €	37 €
BEES 1 (niveau IV+)	62 €	44 €	44 €	32 €
BPJEPS TT – BPJEPS CS TT (niveau IV)	47 €	40 €	32 €	27 €
CQP	42 €	36 €	30 €	26 €
EF	X	31 €	X	22 €
ER / AF	X	26 €	X	19 €
Relanceur	X	15€/demi-journée	X	X
Coach en compétition	A partir de la 3 ^{ème} journée par saison, indemnité identique à l'encadrement d'une journée de stage en fonction du diplôme			
Indemnité kilométrique	0,316€/km si don; 0,25€/km en effectuant du covoiturage sur l'ensemble ou partie du trajet, ou isolement géographique ; 0,13€/km dans les autres cas			



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table



CONTACTS

STAGES

Manager du Développement et de la Performance

Guillaume KRATZ

07.67.89.66.97

guillaume.kratz@lgett.fr



FORMATIONS

Responsable Régional de la Formation

Matthieu MICHEL

06.40.44.88.63

matthieu.michel@lgett.fr



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

